République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 15 décembre 2014

BUDGET ANNEXE ZAC LA CROIX GIGNAC 2014
DÉCISION MODIFICATIVE N°1.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 15 décembre 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :	M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Bernard SALLES, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Max ROUSSEL, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Madame Véronique NEIL, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC, M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS
Procurations :	Monsieur Christophe GAUX à Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Jean-André AGOSTINI à M. Philippe SALASC, Madame Evelyne GELLY à M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Béatrice WILLOQUAUX à M. Claude CARCELLER
Excusés :	M. Gérard CABELLO, Monsieur Christian VILOING, Mme Anne-Marie BIZEUL
Absents :	Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Alexis PESCHER, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Mme Florence QUINONERO, M. Bernard GOUZIN, M. Philippe MACHETEL, Madame Viviane RUIZ

Quorum : *25*	Présents : 33	Votants : 37	Pour 37 Contre 0 Abstention 0

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1
Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que les crédits prévus au budget annexe 2014 s'avèrent insuffisants au sein du chapitre 27 de la section d'investissement,
Considérant qu'il est donc nécessaire de procéder à des augmentations de crédits :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- **Chapitre 27 « Dépôts et cautionnements versés »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 95 000€ sur l'article 275 en dépenses et de 95 000€ sur l'article 1641 en recettes afin de prendre en compte le versement de l'indemnité d'expropriation dans le cadre du contentieux Verdeille qui n'avait pas été budgétée sur l'exercice 2014.

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la décision modificative n°1 d'un montant de 95 000€ au sein de la section d'investissement du budget annexe 2014 « ZAC La Croix Gignac », telle que proposée ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION D'INVESTISSEMENT		
27-275 « Dépôts et cautionnements versés » (Dépenses) – DE		95 000,00€
16-1641 « Emprunts » (Recettes) – DE		95 000,00€

Transmission au Représentant de l'Etat N° 1086 le 16/12/2014 Publication le Notification le 16 DEC. 2014 DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le Identifiant de l'acte : 034-243400694-20141215-lmc170042-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes Communauté de Communes Vallées de l'Hérault 34150 GIGNAC Louis VILLARET